



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

TEL ET FAX n°045.41.31.41 BP N°150 MOSTAGANEM RP



Article 47 : **RESPONSABILITE DU CLUB**

Le club qui reçoit est chargé de la police du terrain, il est responsable des désordres et du dysfonctionnement qui pourraient résulter avant, pendant et après la rencontre, du fait de l'attitude du public, des joueurs, des dirigeants ainsi que des **éventuelles insuffisances dans l'organisation du match**
